

LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Dans ce numéro...

Programme d'aide en loisir . . . 2

Date limite d'inscription
PACL : 18 mars 3

Vers un répertoire
des activités inclusif 3

Les directeurs
d'arrondissements
sensibilisés 4



Vignette d'accompagnement :



les nouveaux sites 5

Solidarité de parents de
personnes handicapées 6

Nouvelles brèves 7

Défi sportif 8

À ne pas manquer... la 8^e Journée des partenaires Dê suksê inspiran ... relevé le défi !¹

La journée des partenaires, dans le cadre du Défi sportif, est un lieu de rassemblement et d'échanges. Cette 8^e édition ne fera pas exception. Les participants y trouveront des façons de faire et des modèles desquels s'inspirer. « *L'idée est que les participants sortent de la Journée des partenaires avec de nouveaux outils pour offrir un meilleur service aux personnes handicapées* », de dire Linda Roy, directrice des loisirs, sports, culture et développement social dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est et membre du comité organisateur. Et ils seront bien servis cette année puisqu'on met en évidence des réussites de partenariats ville-organismes-personnes handicapées.

Cinq réussites dans cinq arrondissements sur l'île de Montréal. Des projets pour lesquels les démarches - impliquant les organismes et d'autres instances telles les arrondissements, les commissions scolaires, la ville - ont été couronnées de succès vous seront présentés par les principaux acteurs.

La Journée des partenaires sera aussi sous le signe des communications. Les

participants auront l'occasion de pratiquer la langue des signes. Ils feront une découverte assez exceptionnelle : la communication simplifiée alternative



Œuvre réalisée par Marc-André Goddu, dans le cadre d'un concours organisé par la Fédération des Mouvements Personnes d'Abord du Québec.

(réf. titre) pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce nouveau mode de communication est unique au monde; il a été développé par des chercheurs de l'Université de Montréal. Il s'agit d'une

Dê suksê inspiran ... relevé le défi !

(suite)

nouvelle façon de communiquer avec plus d'efficacité auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

« Une présentation innovatrice à ne pas manquer ! » souligne Monique Lefebvre, directrice générale d'AlterGo et membre du comité organisateur.

« La Journée des partenaires, en plus de permettre la rencontre de mes pairs, suscite de stimulants échanges avec les représentants des arrondissements et de la ville. »

un participant l'an dernier



La Journée des partenaires a attiré l'an dernier plus de 110 intervenants du milieu des loisirs et des personnes handicapées.

La Journée des partenaires, organisée par la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées à Montréal, et à laquelle sont invités les représentants des organismes de loisir de personnes handicapées, des arrondissements et des services centraux de la

ville de Montréal et des partenaires, se tiendra le jeudi 28 avril au complexe sportif Claude-Robillard. D'autres informations vous parviendront par courrier. Entre-temps, suivez la

progression de l'organisation de la Journée sur le site d'AlterGo (www.altergo.net).

1. Des succès inspirants... relevez le défi ! *le titre est inspiré de la communication alternative*

Suivez la progression de l'organisation de la Journée des partenaires sur le site www.altergo.net.

Programme d'aide en loisir 2005-2006 Un coup de pouce au démarrage de projets

Votre organisme se propose-t-il de mettre sur pied une nouvelle activité de loisir dans les prochains mois ? Si tel est le cas, vous pourriez faire une demande d'assistance financière au Programme d'aide en loisir (PAL) 2005-2006, un programme financé par le nouveau ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir.

Les membres du comité de sélection donnent priorité aux projets innovateurs favorisant la collaboration et le partenariat avec d'autres organismes de la communauté ; ceci dans l'optique que les projets soient des outils de développement communautaire visant à favoriser les échanges entre les

personnes handicapées, les organismes et la population en général.

Les activités de loisir doivent s'adresser aux personnes ayant une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, autistique ou ayant un problème de santé mentale. Quant aux activités de loisir proposées, elles pourront être sociales, culturelles, scientifiques, physiques ou sportives, de plein air ou touristiques.

Les activités des projets soumis doivent se dérouler entre le 1^{er} octobre 2005 et le 30 septembre 2006. Des renseignements sur le Programme d'aide en loisir seront disponibles en avril sur le site

Internet d'AlterGo [www.altergo.net].

Les formulaires de demande d'aide financière seront envoyés à tous les organismes membres d'AlterGo au mois de mai. La date limite pour la réception des demandes est le 19 août 2005.

Une aide financière maximale de 3 000 \$ peut être accordée ; ce montant ne doit pas représenter plus de 75 % du budget total du projet. L'enveloppe budgétaire pour Montréal est de 17 000 \$ et est gérée par Sport et Loisir de l'Île de Montréal. Pour information, communiquer chez AlterGo, le coordonnateur du programme, au (514) 933-2739 poste 219.

Programme d'accompagnement en loisir 2005-2006

C'est le temps des inscriptions

Les organismes de loisir et les arrondissements de Montréal ont jusqu'au **18 mars 2005** pour faire parvenir à AlterGo le formulaire de demande d'aide financière pour l'accompagnement en loisir.

Les organisations de loisir qui n'ont pas le formulaire 2005-2006 du *Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités* doivent communiquer avec AlterGo ou se le procurer sur le site Internet du ministère des Affaires municipales (bientôt de l'Éducation), du Sport et du Loisir (www.mamsl.gouv.qc.ca).

Rappelons que le programme vise à accorder une aide financière à

l'organisme de loisir qui accueille une personne handicapée pour qui la présence d'un accompagnateur est nécessaire à sa participation aux activités de loisir. Il n'y a aucune restriction quant au type de déficience,

ni concernant l'âge. Outre le service de loisir des arrondissements, les organismes admissibles au programme doivent être à but non lucratif et être reconnus pour offrir des services de loisir.

À Montréal, la gestion du programme est confiée à Sport et Loisir de l'île de Montréal, alors qu'AlterGo en assume la coordination. Pour de plus amples renseignements au sujet du programme, communiquez avec AlterGo au (514) 933-2739 poste 223.

Près de 700 jeunes ayant une déficience ont pu participer, l'an dernier, à un camp de jour à Montréal grâce au programme d'accompagnement en loisir.



Pour des répertoires d'activités de loisir inclusifs

(G.L.) Depuis la réorganisation municipale à Montréal, la gestion du loisir relève des arrondissements. Ainsi en est-il de la publication des répertoires d'activités de loisir offerts aux citoyens. Dans ce nouveau mode de fonctionnement, le milieu des personnes handicapées n'a pas nécessairement gagné au change en matière d'accès à l'information des services de loisir offerts.

C'est dans ce contexte qu'AlterGo, avec l'appui des membres du chantier Accessibilité universelle, dans le cadre des suivis au Sommet de Montréal, présentait un projet visant à contrer cette situation et à soutenir les arrondissements dans le but qu'ils fassent connaître les services accessibles aux personnes handicapées via leur publication.

Pas moins de 11 arrondissements ont adhéré au projet d'AlterGo : Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Côte St-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest, Île Bizard/

Ste-Geneviève/Ste-Anne-de-Bellevue, Lachine, Mercier/Hochelaga/Maisonneuve, Montréal-Nord, Plateau Mont-Royal, Rivière-des-Prairies/Pteaux-Trembles/Montréal-Est, Rosemont/Petite Patrie et Saint-Laurent.

Manne d'informations pertinentes

Selon Jean Allard, chargé de projet pour AlterGo, les personnes handicapées auront accès à une importante somme d'informations fort pertinentes. « *Nous travaillerons avec les arrondissements pour que les personnes handicapées puissent connaître toutes les activités qui s'offrent à elles dans l'arrondissement* », affirme M. Allard.

Les changements proposés tiendront compte des réalités particulières de chacun des arrondissements. « *J'aurai à rencontrer chacun des arrondissements participants au cours des prochaines semaines* », de préciser M. Allard.

Selon lui, deux éléments doivent figurer dans les répertoires d'activités : une

section où les activités offertes par les organismes de personnes handicapées de l'arrondissement seront classées par type de déficience et une autre section pour les adresses utiles (on pourrait y voir, par exemple, comment se procurer la vignette d'accompagnement en loisir, etc.)

Outil de références

Selon M. Allard, le répertoire d'activités n'est pas seulement utile pour les personnes handicapées et leur famille. « *Il ne faut pas oublier que les répertoires sont des outils fort utiles pour les intervenants des CLSC, des centres de réadaptation, des centres hospitaliers, des centres de soins de longue durée et des bureaux d'arrondissement, qui ont à informer la clientèle de personnes handicapées des différents services.* »

Pour en connaître davantage, on peut joindre Jean Allard, à AlterGo, au numéro (514) 933-2739 poste 241.

Les efforts de sensibilisation se poursuivent...

Marie St-Laurent

Dans le cadre des suivis au Sommet de Montréal, l'équipe du chantier *Accessibilité universelle* a organisé et dispensé une séance de sensibilisation pour le personnel de directeurs et de directrices des arrondissements et des services centraux de la Ville de Montréal. La formation qui s'est tenue en décembre dernier a rejoint près d'une vingtaine de participants.

Tout comme la séance offerte aux élus municipaux, la rencontre a débuté par un jeu-questionnaire, elle s'est poursuivie par des témoignages et a pris fin avec une discussion sur l'inclusion des personnes handicapées.

Animé avec dynamisme par **Sylvain Gamache**, président d'AlterGo, la séance a permis aux directeurs de mieux connaître les besoins des personnes handicapées dans une optique d'accessibilité universelle.

Toujours aussi éloquent, **Martin Bergevin**, aujourd'hui directeur du Centre québécois pour la déficience auditive, a relaté son parcours semé d'embûches. Ce témoignage a permis de prendre connaissance de la grande force de caractère qui a animé Martin pendant ces années et qui lui a permis de mieux s'intégrer dans la société.

Pour sa part, **Monique Hennebert** a témoigné d'une façon convaincante de l'importance de l'accompagnement en loisir pour son fils Carl qui présente une déficience intellectuelle. Aujourd'hui jeune adulte, Carl a eu la chance de bénéficier d'un accompagnateur pour participer aux activités du camp de jour de son quartier. Pour son intégration

sociale, les bienfaits ont été remarquables.

À la fin de la séance, les directeurs ont bien démontré leurs préoccupations à l'égard des personnes handicapées. En



Courtoisie : Denis Labine, Ville de Montréal

M. Marc Boucher, directeur - Service de la sécurité du revenu et du Développement social à la Ville de Montréal, Guy Hébert, directeur administratif à la Ville de Montréal, Rachel Laperrière, directrice générale adjointe au Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal, ont participé à la session de sensibilisation offerte aux directeurs d'arrondissements.

effet, ils ont énoncé plusieurs moyens qui concrètement pourraient réduire les obstacles rencontrés par les citoyens qui présentent une déficience. Voici quelques-unes de leurs suggestions :

- Offrir une formation sur les besoins des personnes handicapées aux employés de première ligne;
- Aller au-delà des normes du *Code du bâtiment du Québec* pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées;
- Développer le partenariat entre la ville et le milieu associatif.

La rencontre a été très appréciée par les directeurs tel que le confirme ce commentaire :

« Cette formation basée sur des réalités, par des questions-réponses, m'a beaucoup appris et surtout permis d'entrevoir tout le travail et le progrès à faire. »

D'autres sessions de sensibilisation sont à prévoir au cours de l'année.

Nouvelles brèves

Ça bouge pour les jeunes à Viomax !

C'est pour une 4^e année consécutive que Viomax offre aux jeunes de 5 à 18 ans des activités physiques et sportives adaptées pour tous les goûts. Le tout nouveau programme, AVIE (Activités Variées avec Intégration d'Élite), s'adresse aux jeunes de 8 à 18 ans vivant avec une limitation physique mineure. Il fera découvrir aux jeunes la variété d'activités physiques et sportives adaptées qui s'offre à eux. Ce programme a lieu tous les samedis au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau.

Si vous désirez obtenir plus d'informations au sujet de la programmation jeunesse, communiquez avec Marylène Goudreault, coordonnatrice du secteur jeunesse, au (514) 527-4527 poste 2513 ou visitez le site Internet www.viomax.cam.org pour plus amples renseignements au sujet des programmes offerts au centre Viomax.






Concert-bénéfice

Un concert-bénéfice au profit du Centre communautaire Radisson aura lieu le 31 mars prochain à l'église La Visitation, 1847, boul. Gouin Est. L'ensemble de Perry Canestrany sera à l'honneur. Les billets pour ce spectacle sont en vente au coût de 40 \$. Les invités d'honneur sont Pierre Desroches, aumônier de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, et Alain Lefebvre, directeur général du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Pour information : (514) 252-1671.

La vignette d'accompagnement reconnue dans 8 nouveaux sites

Marie St-Laurent

De nouveaux sites culturels et touristiques à Montréal reconnaissent le concept de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL). Rappelons que la VATL permet la gratuité à l'entrée à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience – quelle qu'elle soit – lors de la visite de sites culturels, touristiques ou de loisir. La liste complète comprend 40 sites reconnaissant la vignette d'accompagnement et se retrouve sur le site d'AlterGo (www.altergo.net). Pour information sur la région de Montréal, communiquez avec AlterGo au (514) 933-2739 poste 219. Pour les autres régions du Québec, visitez le site de Zone Loisir Montérégie : www.vatl.qc.ca.

Établissements	Description des activités
Club de quilles Verdun 642, de l'Église Montréal (Québec) Tél. : (514) 767-9914	Le salon de quilles compte 32 allées. On y trouve également une salle de billard et un restaurant.
Centre des sciences de Montréal 333, rue de la Commune Ouest Montréal (Québec) Tél. : (514) 496-4724 	Le site permet un contact direct et ludique avec des notions scientifiques et technologiques par une variété de dispositifs interactifs.
IMAX 333, rue de la Commune Ouest Montréal (Québec) Tél. : (514) 496-4724 	Le cinéma plus grand que nature présente les plus récentes et les plus grandes productions réalisées en 3 dimensions. Les images projetées sont d'une précision et d'une qualité inégalées.
Patinoire du bassin Bonsecours Vieux-Montréal Tél. : (514) 496-7678	Cette patinoire extérieure réfrigérée jouit d'un emplacement privilégié, à proximité du fleuve et du Vieux-Montréal.
Cinéma Ex-Centris 3536, boulevard St-Laurent Montréal (Québec) Tél. : (514) 847-3536 	Le lieu d'avant-garde unique en son genre a pour mission de diffuser des productions du cinéma indépendant local et international ainsi que des œuvres utilisant les nouvelles technologies numériques.
Théâtre Espace Go 4890, boulevard St-Laurent Montréal (Québec) Tél. : (514) 845-5455  	Dans ce lieu, on crée et diffuse des fictions théâtrales.
Salon de Quilles Précision 11 111, Notre-Dame Est Montréal (Québec) Tél. : (514) 645-4246	Le salon de quilles offre des parties traditionnelles dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.
L'Autre Montréal 2000, boulevard St-Joseph Est, bur. 36 Montréal (Québec) Tél. : (514) 521-7802	Cet organisme offre des visites commentées de la ville de Montréal. Les circuits rigoureusement documentés et animés avec passion, présentent l'histoire et le patrimoine des quartiers, ainsi que les réalités et les enjeux actuels. (les visites pour le grand public ont lieu pendant la période estivale seulement)

Solidarité de parents de personnes handicapées

Un service unique à Montréal !

Par Johanne Tousignant

« Les valeurs qui animent l'équipe sont au cœur de la vie. Ce sont des valeurs très humaines, qui rallient les parents et tous les employés. » C'est ainsi que Renée Turcotte décrit la philosophie de Solidarité de parents de personnes handicapées dont elle est la directrice.

mission : briser l'isolement des familles de personnes handicapées (dont l'âge varie entre 0 et 30 ans) en offrant des programmes adaptés à leur réalité. L'association a aussi un rôle de promotion et de sensibilisation des droits des personnes handicapées et de leur famille.

Quelque 480 familles membres profitent des programmes mis sur pied à leur intention. *Répétition dépannage* est un des dix programmes dont se prévalent environ 140 familles. *Les samedis d'abord et pourquoi pas dimanche* – qui permet à 16 jeunes durant 10 samedis ou dimanches consécutifs de pratiquer avec d'autres jeunes, des activités diversifiées et stimulantes : bricolage, peinture, théâtre, musique, etc. – ainsi que le Service de recrutement de gardiens existent en complémentarité au service *Répétition dépannage*.



Courtoisie : Solidarité de parents

L'activité Les samedis d'abord et pourquoi pas dimanche permet à une quinzaine de jeunes de faire des activités stimulantes. Elle peut se réaliser grâce entre autres au soutien du Programme d'aide en loisir.

Des soirées d'échanges et d'information ainsi que des groupes de soutien – sous la bannière « Du temps pour soi » – abordent différentes thématiques. Dans le but de permettre aux parents d'échanger et de se recentrer sur eux en tant que personne, des thèmes sont développés selon leurs besoins; par exemple, des soirées traitant des techniques de relaxation, de yoga, de massothérapie, d'aromathérapie ont rallié des parents très intéressés.

Ces valeurs dont parle la directrice se manifestent par l'accueil qui est fait aux parents, peu importe la ou les déficiences (s) de l'enfant. En effet, Solidarité de parents de personnes handicapées est le seul organisme à Montréal à accueillir des personnes multihandicapées. Il va sans dire que cette ressource est très appréciée des parents et des jeunes multihandicapés !

« Étant parent d'un enfant ayant plus d'une déficience, je peux vous dire que les portes se ferment rapidement. Solidarité de parents ne fait pas de distinction, car on pense d'abord aux parents », de souligner Mme Marie-Claire Guérin, vice-présidente de l'organisme, qui apprécie particulièrement « la variété des services offerts et la qualité des intervenants ».

Près de 500 familles

C'est à l'initiative de parents d'enfants handicapés que l'organisme a été créé, en 1983. Depuis, l'organisme poursuit sa

La musicothérapie, un activité emballante

Considérant le manque flagrant de ressources et d'activités pour les jeunes adultes multihandicapés et la préoccupation de la rétention de leurs acquis, une fois qu'ils ont quitté l'école, un projet original de musicothérapie a été mis sur pied à l'hiver 2000 grâce à un partenariat avec l'Association des parents et amis et la Commission scolaire. Avec le soutien du ministère de l'Éducation, une étude est présentement en cours afin que ce projet puisse devenir une ressource permanente.

Variété des services

L'organisme offre un soutien de taille et varié jumelé à un lieu de rencontres très important pour ses membres. Des exemples : *Tout l'monde dehors* est un projet de loisirs estivaux pour les jeunes

résidant en ressources d'hébergement ; le bulletin *EntreParenthèses* est un précieux outil de communication ; et la vente de produits pour l'incontinence.

« Après 10 ans au sein de Solidarité de parents de personnes handicapées, je possède toujours le feu sacré. C'est très motivant pour moi, car les membres de l'équipe sont toujours à l'affût des besoins exprimés par les familles et se font un devoir d'y répondre en ajoutant des nouveaux programmes », explique la toujours souriante directrice. Son propos résume bien l'engagement qui peut expliquer les plus de 20 ans d'existence de l'organisme.

Pour plus d'informations : Solidarité de parents de personnes handicapées, (514) 254-6067.

Nouvelles brèves

Biodôme

Saviez-vous que les services offerts par le Biodôme sont parmi les plus adaptés aux personnes handicapées ? En effet, les personnes handicapées visuelles, auditives, physiques ou intellectuelles y trouveront des services spécialement conçus pour leurs besoins spécifiques. Des exemples ? Un service d'accompagnement gratuit est offert sur place aux personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou physique. Le Biodôme offre également des Expéditions éducatives adaptées pour les groupes de personnes handicapées qui en font la demande. Ces programmes peuvent être ajustés aux besoins spécifiques du groupe. Très important : communiquer avec le personnel du Biodôme pour en connaître les modalités au numéro (514) 868-3056.

Le Biodôme tient aussi un camp de jour pour les jeunes âgés de 7 à 17 ans. Au menu : un heureux mélange de sciences, de nature, de sport et de loisir. Les familles désirant y inscrire leur enfant ayant une déficience peuvent entrer en contact avec le camp de jour, qui fera une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir. Pour information ou pour connaître les conditions d'admissibilité, on appelle au (514) 868-3087.

Vivre une expérience humaine enrichissante

Le Parrainage civique Montréal a pour mission de favoriser l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle et de défendre leurs intérêts par l'entremise de relations d'amitié avec des citoyens bénévoles, qu'on appelle parrains ou marraines. Des personnes sont en attente présentement d'un parrain ou d'une marraine.

Témoignage d'une marraine : « *Ce que je fais est simple, je donne du plaisir sans me sentir obligée et ce que je retire de cette relation d'amitié est souvent bien*

plus grand que ce que je donne. » Si vous avez le goût de vivre une expérience humaine enrichissante avec une personne filleule et lui offrir la possibilité de vivre une vie sociale de meilleure qualité, n'hésitez pas à communiquer avec le Parrainage civique au (514) 843-8813.

Pour communiquer autrement

Le Centre de suppléance à la communication orale et écrite (CSCOE - Québec), organisation sans but lucratif, regroupe des éducateurs (orthopédagogues, enseignants) et des praticiens (orthophonistes, ergothérapeutes) qui mettent en commun leur expérience et leurs connaissances pour permettre à des personnes privées de la parole d'avoir accès à divers systèmes de communication.

Ainsi, le CSCOE - Québec produit et diffuse des outils pédagogiques informatisés, diverses publications, des tableaux et des vidéocassettes. Tous ces produits sont destinés aussi bien aux familles qu'aux milieux d'éducation et de rééducation. Le CSCOE - Québec entretient des relations avec des centres spécialisés situés en Europe et aux États-Unis, qui, eux aussi, conçoivent et utilisent des aides à la communication.

Parallèlement à la formation et au perfectionnement assurés par les professionnelles rattachées au CSCOE - Québec, celui-ci gère un service centralisé d'information générale et spécialisée pour tout ce qui concerne les personnes privées de la parole. Pour en savoir plus, on appelle au (514) 725-5255 ou on visite son site Internet : www.cscoe.com

Musée des beaux-arts

Le Musée des beaux-arts de Montréal offre une kyrielle d'activités accessibles

aux personnes handicapées. Les guides et les éducateurs bénévoles sont formés pour accueillir les personnes ayant une déficience, qu'elle soit physique, auditive, visuelle ou intellectuelle. On offre également des services adaptés aux besoins particuliers. Pour en connaître les modalités : (514) 285-1600, poste 440.

Camps de jour et accompagnement en loisir

Plus de 80 organisations de loisir à Montréal (68 camps de jour) ont fait une demande, l'an dernier, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir. Pour prendre connaissance de la liste complète, visitez le site d'AlterGo (www.altergo.net) dans la section Programme d'accompagnement en loisir.

Formation des accompagnateurs

Depuis quelques années, AlterGo, en collaboration avec la Ville de Montréal, offre une formation gratuite aux accompagnateurs et animateurs des camps de jour qui accueillent des enfants ayant une déficience. La



formation permet, notamment, aux participants de se familiariser avec les différents types de déficience pour mieux intervenir auprès des jeunes ayant une déficience. Les camps de jour intéressés à recevoir la formation peuvent communiquer avec Marie St-Laurent, à AlterGo, au (514) 933-2739 poste 219.

22^e édition du Défi sportif

2700 athlètes attendus



Relevez le défi! Voilà la devise de la 22^e édition du Défi sportif qui se déroulera du 27 avril au 1^{er} mai 2005 au Complexe Claude-Robillard, au Centre Pierre-Charbonneau et au Collège de Maisonneuve. Quelque 2700 athlètes de tous les âges et de tous les types de déficience se préparent à venir se mesurer à leurs pairs dans une des 17 disciplines adaptées.

Outre les 16 disciplines auxquelles nous ont habitués les athlètes handicapés – athlétisme, badminton, basketball, boccia, course en fauteuil, cyclisme, cyclisme à main, goalball, gymnastique rythmique, hockey balle, natation, rugby, soccer, vélo tandem, volleyball et water polo –, une discipline qui revient cette année : l'escrime. En effet, la Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant, un événement international d'envergure, se déroulera au Dôme Michel-Normandin dans le cadre du Défi sportif.



Le Défi sportif accueillera, cette année, la Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant. Les compétitions auront lieu au Dôme Michel-Normandin.

Pour « relever le défi », les athlètes proviennent de 250 clubs sportifs, de 25 écoles primaires et secondaires et se préparent grâce à la collaboration de 350 entraîneurs. Pour leur part, les Champions Banque Nationale, des athlètes dont les talents

sportifs et de communicateurs sont reconnus, sont prêts à assumer leur rôle d'ambassadeurs de l'événement.

Le Défi sportif est important; il montre entre autres à la population qu'une personne handicapée peut être active, se dépasser et faire de grandes choses sur le plan sportif comme dans les autres volets de la vie.

Calendrier

Mars

1 ^{er}	Date limite d'inscription des athlètes au Défi sportif
1 ^{er} au 5	Jeux du Québec à St-Hyacinthe
12	Formation à l'accueil des personnes handicapées pour les bénévoles du Défi sportif
18	Date limite pour présenter une demande au Programme d'accompagnement en loisir
21	Table de concertation en loisir de Montréal
23	Conseil d'administration d'AlterGo

Avril

2-10	Jeux de Montréal
8	Colloque du Conseil québécois en loisir
27 au 1 ^{er} mai	Défi sportif
28	Journée des partenaires au Défi sportif
29	Journée de la réadaptation au Défi sportif

Mai

13	Fête des bénévoles du Défi sportif
----	------------------------------------



Les personnes handicapées dans l'action

Partenaires financiers :



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Il est aussi distribué à plus de 150 partenaires. Regroupant 85 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de Montréal, AlterGo dessert les

personnes ayant une déficience – quelle qu'elle soit – de tous les âges. Sa mission est de faciliter l'intégration sociale de l'ensemble des personnes vivant avec une déficience par l'abolition des contraintes d'accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu en 2005 du 27 avril au 1^{er} mai.

Les bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone :
(514) 933-2739 (ats)

Télécopieur :
(514) 933-9384

Sites Internet :
*www.altergo.net
www.defisportif.com
www.handidactis.com*

Courriel :
guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :

*Carole Gaudreau,
Monique Lefebvre,
Marie St-Laurent et
Johanne Tousignant*

Mise en page : *Imagik*